



Libérez Christophe Gleizes, journaliste condamné arbitrairement en Algérie !

Christophe Gleizes, journaliste pigiste français et collaborateur, entre autres, de *So Foot* et *Society*, a été condamné dimanche 29 juin à sept ans de prison ferme par la justice algérienne, notamment pour « apologie du terrorisme » et « possession de publications à visée de propagande ». Il devrait faire appel prochainement de cette décision injuste, rendue après treize mois de contrôle judiciaire durant lesquels Christophe Gleizes était retenu en Algérie avec interdiction de quitter le territoire.

Ce jugement est une atteinte grave à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et au droit à l'information. Christophe Gleizes s'était rendu en Algérie en mai 2024 pour réaliser un reportage sur le club de football de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK). Ce travail journalistique lui vaut aujourd'hui une peine démesurée, sous prétexte qu'il aurait échangé avec une figure du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), mouvement classé « terroriste » par les autorités algériennes plusieurs années après les faits reprochés.

Ce que l'on criminalise ici, ce n'est pas un acte délictueux, mais l'exercice du métier de journaliste, le contact nécessaire avec les sources, le travail d'enquête, l'analyse indépendante. Ce que l'on condamne, c'est la volonté de comprendre un territoire, son histoire, ses tensions politiques, à travers le prisme du sport, et plus largement à travers le regard d'un journaliste professionnel intègre, sans agenda politique et qui a toujours fait son métier avec rigueur.

Le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes et le SGJ-FO adressent le soutien de la profession à notre confrère, dans ce moment très difficile.

Les quatre syndicats de journalistes dénoncent fermement cette dérive autoritaire, qui s'inscrit dans un climat international préoccupant, où les journalistes sont de plus en plus visés, arrêtés, emprisonnés pour avoir voulu simplement faire leur travail. Ce type de répression constitue un signal alarmant pour toutes celles et ceux qui, à travers le monde, informent, dénoncent, analysent.

Le SNJ, le SNJ-CGT, la CFDT-Journalistes et le SGJ-FO appellent les autorités françaises à agir sans délai pour la libération de Christophe Gleizes, à faire le maximum pour rapatrier un de leurs ressortissants et l'extraire d'un borbier diplomatique qui le dépasse. Il en va de la défense du droit fondamental de tout journaliste à exercer librement, sans crainte de représailles politiques ou judiciaires.

Paris le 30 juin 2025.